

Pôle enfance des Trembles : réouverture prochaine après une rénovation exemplaire

Dans le cadre du vaste projet de renouvellement urbain du quartier de la Villeneuve à Grenoble, le pôle enfance des Trembles achève actuellement une rénovation d'envergure débutée en juin 2023. Ce chantier exemplaire, conçu pour conjuguer performance énergétique, accessibilité et qualité d'usage, marque une étape importante dans la transformation du quartier

Un équipement dédié à l'enfance au cœur de la Villeneuve

Différents services pour l'enfance et le quartier seront rassemblés au sein de cet équipement qui ouvrira en septembre : école élémentaire, restaurant scolaire, accueil périscolaire, centre de loisirs, crèche associative, lieu d'accueil enfants/parents, gymnase et un logement pour accueillir des artistes en résidence. Cette diversité de services publics favorise une proximité entre les différents acteurs de l'éducation et entre des équipements constitutifs des différents temps de la journée de l'enfant, et des différents âges. Les élèves de l'école des Trembles accueillis le temps des travaux dans l'ancien collège des Saules réaménagé pour l'occasion feront leur prochaine rentrée au sein de ce tout nouveau pôle.



© Auriane Poillet, Ville de Grenoble

Zoom sur les deux équipements dédiés à la petite enfance qui intégreront le pôle enfance des Trembles

Créée et gérée en 1973 par l'association AEF (Association Entraide Familiale), la particularité de cette crèche réside dans son conseil d'administration composé de parents utilisateurs de la crèche. D'une capacité d'accueil de 20 places, la crèche laisse une place importante aux parents. Le projet pédagogique s'articule autour du respect du rythme de l'enfant et son bien-être. Les activités proposées sont là pour favoriser le développement de l'enfant et son autonomie. Des professionnelles de l'équipe ont été formées plus spécifiquement à l'accueil de parents et/ou enfants avec un déficit auditif. Le Lieu d'Accueil Enfant-Parent (LAEP) "Les Ménestrels" accueille gratuitement et sans inscription, les enfants de 0 à 6 ans et leurs parents. Encadré par des professionnelles de la petite enfance, il est un lieu ressource pour trouver de l'écoute de manière anonyme, échanger, faire une pause et jouer avec son enfant.

Un chantier exemplaire pour l'environnement

- **Réduction des consommations d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre**, en particulier grâce au recours à des matériaux de construction biosourcés et locaux. **45% d'économies attendues sur les consommations d'énergie.**
- Isolation grâce à des matériaux naturels (paille, laine de bois, coton recyclé, ...). Près de **5000m² cubes de bois et de paille** utilisés pour un confort thermique remarquable.
- **Réemploi des matériaux pour la construction.** C'est la première fois que le réemploi des matériaux est aussi important avec **102,8 tonnes de déchets en moins sur l'opération.**
- **Amélioration du confort hygrothermique (taux d'humidité et température) d'hiver et d'été** grâce notamment à la végétalisation des toits, l'infiltration des eaux de toiture et aux travaux d'isolation (en paille et bois).
- **Transformation de la cour d'école** végétalisée, désimperméabilisée et re-configurée pour de multiples usages.
- **Amélioration de la qualité de l'air intérieur** (niveau or du référentiel ECRAINS de l'ADEME).
- **Mutualisation d'espaces avec le quartier.** Pour créer des synergies et favoriser la rencontre, certains locaux et certaines salles comme la salle plurivalente seront partagés entre l'école, le centre de loisirs et les associations.
- **Optimisation des coûts d'exploitation et de maintenance** avec des systèmes de construction, des matériaux et des installations techniques simples, robustes, fiables et de longue durée de vie.
- **Quantification des impacts environnementaux** de l'opération selon une méthode d'analyse du cycle de vie.
- En lien avec la LPO, 65 000 euros ont été investis dans la **protection des oiseaux**, en particulier des moineaux, afin de conserver leurs habitats pendant et après les travaux.

L'OPERATION EN BREF

► Réduction des gaz à effet de serre : **45% d'économies** attendues sur les consommations d'énergie

► Budget : **15M€ TDC** financés par :

- L'**ANRU** à hauteur de 3,083M€
- L'**État** pour 764 296 €
- Le **CCAS** avec 564 178€
- Le **Département de l'Isère** à hauteur de 475 000€
- La **CAF** avec 80 000€
- La **Ville de Grenoble** avec 10,509M €

► Ouverture en **septembre 2025**



Photos © Auriane Poillet, Ville de Grenoble